

**Cadre mondial relatif aux produits
chimiques – Pour une planète
sans produits chimiques
ni déchets nocifs**

Distr. générale
16 avril 2025

Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
du Cadre mondial relatif aux produits chimiques –
Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs
Première réunion**

Punta del Este (Uruguay), 24-27 juin 2025
Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Cadre mondial relatif aux produits chimiques :
alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux**

Alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À sa cinquième session, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) en septembre 2023, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a adopté la résolution V/11 sur les pesticides hautement dangereux.
2. Dans cette résolution, la Conférence a notamment approuvé la formation d'une alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux dans le but de prendre des mesures efficaces pour éliminer progressivement ces pesticides dans l'agriculture lorsque les risques n'ont pas été gérés et qu'il existe des solutions de remplacement plus sûres et abordables.
3. Les travaux visant à créer une alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux ont commencé et des informations supplémentaires sur les progrès réalisés dans ce sens sont présentées dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/14.

II. Activités de mise en œuvre de la résolution

4. En novembre 2023, un groupe de travail de l'alliance a été créé, composé d'expert(e)s de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour le développement. Le groupe de travail a commencé ses travaux par un examen des structures de gouvernance et la mise en place d'alliances et de partenariats du même type, tels que le Partenariat mondial du PNUE sur le mercure, l'Alliance mondiale PNUE-OMS pour l'élimination des peintures au plomb et le Partenariat mondial de la FAO sur les sols.
5. Sur la base de cet examen, la FAO a élaboré un projet de document sur les modalités de mise en place de l'alliance en mai 2024 et l'a distribué aux trois autres entités des Nations Unies afin que celles-ci communiquent des observations et des orientations à son sujet. Par ailleurs, une proposition de cadre opérationnel, figurant dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/14, a été élaborée afin de préciser la structure de l'alliance et les responsabilités en découlant.

* UNEP/GFC/OEWG.1/1.

6. En ce qui concerne le cadre opérationnel proposé, des consultations plus larges des parties prenantes intéressées devraient être menées. Au moment où la présente note est rédigée, il est prévu que l'alliance soit créée en 2025 et officiellement mise en service en 2026.

III. Mesure proposée

7. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :

- a) *Prendre acte* des travaux actuellement menés pour créer l'alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux ;
- b) *Inviter* toutes les parties prenantes intéressées à contribuer activement à l'amélioration du cadre opérationnel proposé dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/14.
